Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

5 FEVRIER 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18039

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

Elections Européennes

Ego Perron

Dans quelques mois les électeurs de l'Europe seront à nouveau appelés pour un autre rendez-vous électoral: les élections pour le renouvellement du Parlement Européen.
Au moment où j'écris, la discussion sur la nouvelle loi électorale de la part du parlement italien est encore en cours.
La grande discussion politique semble se concentrer uniquement sur quel pourcentage fixer comme barrage pour l'accès au quorum, rien d'autre. Un éventuel barrage de 4% semble trouver l'accord tant du PDL que du PD.
Aucune autre requête ne semble être prise en considération, aucun autre raisonnement sur une représentativité équilibrée de tous les territoires de la république italienne ne semble être pris en compte.
L'unique intérêt des grands partis qui gouvernent l'Italie semble être d'avoir la plus grande représentativité en termes numériques au sein du Parlement Européen.
Une espèce de décompte valable aussi pour la politique italienne: de la part du PDL la démonstration de l'ultérieure crise du parti démocratique et de l'autre la tentative de récupérer un consensus qui, jour après jour, semble difficile surtout à cause des grandes difficultés internes du parti.
Et les autres? Pour les petites communautés comme la nôtre les prochaines élections seront un passage difficile et délicat.
Nous devrons encore une fois décider quelle sera la stratégie la plus correcte pour essayer d'avoir un élu au Parlement européen qui puisse faire entendre notre voix et nos instances dans ce grand organe qui semble très souvent, trop souvent sourd aux exigences et aux requêtes des petites réalités comme la nôtre. Nous devrons, nous aussi, faire un effort pour avoir notre représentativité.
Nous le revendiquons depuis toujours, cela semble, à notre avis, une chose à laquelle nous avons droit.
Toutes les autres régions italiennes expriment au moins un parlementaire européen qui représente l'inté-

SUITE PAGE 7

Le Conseil de la Vallée a révisé le décret « Brunetta »

Le Conseil régional a approuvé à majorité une loi qui définit les nouvelles normatives pour les employés du secteur unique de la Région (par lequel sont encadrés tous les employés des collectivités locales, y compris l'administration régionale), en atténuant ainsi les dispositions rigides du décret «Brunetta». Voici donc les quatre point les plus importants: visite de contrôle non obligatoire pour les absences inférieures à cinq jours et obligatoire pour les absences supérieures à dix jours (la Brunetta prévoit une visite de contrôle immédiate); réduction des horaires durant lesquels le médecin peut effectuer la visite de contrôle, de 9h à 13h et de 17 heures à 20h (par contre la loi nationale prévoit un éventail plus ample, de 8h à 13h et de 14h à 20h); aucune réduction de salaire pour les premiers cinq jours d'absence, quelle que soit la durée de l'absence (plutôt que pour les 10 premiers jours, prévus par la loi nationale); exclusion de toute réduction du traitement pour les maladies, indépendamment de la durée et de la gravité.

« Avec cette loi – a souligné le rapporteur Luciano Caveri – *la Région exerce ses compétences statutaires en matière de réglementation des bureaux et d'état juridique et économique du personnel».*
Le Président de la Région, Augusto Rollandin, a mis en évidence que le débat en salle a été très *«intéressant sur un thème sur lequel nous sommes très attentifs depuis plusieurs mois.*
Il s'agit d'un décret présenté au mois de juin, qui a été converti en loi le 6 août et publié dans le journal officiel le 21 août: il y a eu une évaluation attentive du parcours à suivre en tenant compte de l'exercice de la compétence législative et du principe de contractualisation.
Il faut souligner ensuite, pour les sujets de ce genre, la difficulté de trouver une coordination parmi les diverses autonomies diversifiées en raison de la présence de sensibilités différentes.
Nous avons voulu réaffirmer notre compétence en la matière, avec des dispositions qui tiennent évidemment compte de l'objectif prioritaire de la limitation de la dépense publique, mais aussi du contexte particulier et de ce qui est réglementé en matière d'emploi régional.».

Régionaliser l'école pour valoriser le travail des enseignants valdôtains

Laurent Viérin

L'organisation de notre système scolaire présente des caractéristiques différentes de celles du reste de l'Italie et la composition du traitement de ses personnels prend en compte certaines des tâches spécifiques et des compétences desdits personnels. Le fait que l'école valdôtaine ait conservé le statut juridique et économique italien nous oblige, comme dans le cas du «décret Brunetta», à appliquer strictement la législation nationale et nous ôte toute marge de manœuvre pour l'adapter à notre situation.
Le «décret Brunetta» a simplement rappelé au monde de la politique, des syndicats et de l'éducation la situation paradoxale qui est celle du personnel de direction des écoles, ainsi que du personnel enseignant de la Vallée d'Aoste.
Je considère qu'il n'est plus possible aujourd'hui de remettre à plus tard le débat nécessaire à la résolution rapide de ce problème, qui passe par la régionalisation totale du corps enseignant de la Vallée d'Aoste. C'est en effet la seule manière pour nous de valoriser enfin

le travail de nos enseignants, d'en reconnaître la spécificité et de prendre en compte leurs dépassements d'horaire dans le cadre d'une convention collective ad hoc, ce qui nous est impossible dans le contexte actuel.
Il est grand temps de surmonter les résistances sur ce point, qui sont désormais davantage idéologiques que substantielles. Ce sont là des choix que devront partager les partenaires sociaux, mais je crois aussi qu'il nous faut entreprendre un grand débat et veiller à ce que toutes les personnes concernées soient correctement informées à ce propos, et j'entends par là les femmes et les hommes qui travaillent chaque jour pour assurer la qualité et le respect des caractéristiques de l'école valdôtaine: car chacun d'entre eux doit disposer des éléments nécessaires pour se former une opinion.
Je tiens absolument à éviter que nous nous retrouvions face à un nouveau contrat de travail des enseignants qui serait fait sur mesure pour une organisation scolaire différente de la nôtre – et je pense notamment à l'éventualité de «l'enseignant unique» - et qui de ce fait, pénaliserait nos enseignants sur le plan économique ou nous amènerait à revoir le modèle d'éducation défini par la L.R. n° 18/2005.
Nous avons l'occasion d'agir ensemble et concrètement. D'ailleurs, le consensus qui émerge au sein du Conseil régional est pour moi un signe positif et je suis certain qu'il nous permettra de mettre au point une solution valable et partagée par tous.

Fédéralisme fiscal: pour une administration efficace et économe

Antonio Fosson

La loi-cadre sur le fédéralisme fiscal finalement approuvée, il est temps de faire certaines considérations. La loi applique enfin l'article 119 de la Constitution italienne qui transforme le système de financement public par un mécanisme de pur transfert à celui de l'autonomie financière plus large des institutions locales qui comporte donc une plus grande responsabilité.
Une responsabilité plus grande pour une efficacité et une économie majeures du système: voilà la synthèse de la loi-cadre. Et c'est de là que partent les considérations positives sur le fédéralisme fiscal de presque toutes les forces politiques: l'administration publique doit changer, on ne peut plus continuer de cette manière. 50% de la dépense publique totale est utilisé, en ce moment, pour la structure administrative avec de grandes différences entre les régions italiennes: au Molise, les employés régionaux sont 288 pour 100.000 habitants, 257 en Calabre; en Lombardie, ils sont, au contraire, 43 et en Vénétie 69. Les dépenses pour la direction ministérielle, de 2000 à 2005, a augmenté de 97,9%; la Région Calabre a un plus grand nombre d'appareil TAC par rapport à la Lombardie mais elle fait la moitié des examens réalisés par celle-ci. Une appendicectomie coûte 100 euros dans les régions du nord et 200 dans les gros centres métropolitains du sud.
De sorte que, avant toute chose, avec cette administration coûteuse et non homogène, et avec des résultats et une efficacité pas toujours mesurables, il fallait réagir.
Une mesure contre le Sud? Durant toutes ces années de transferts de

SUITE PAGE 7

RÉUNION DE L'ENTRAIDE DES FEMMES

VENDREDI 6 FÉVRIER 17h

SIÈGE CENTRAL

NOUVELLES EN BREF

COURS DE RECYCLAGE EN LANGUE FRANÇAISE POUR ENSEIGNANTS NON TITULAIRES

L'Assessorat de l'Éducation et de la Culture – Bureau de soutien à l'autonomie scolaire de la Surintendance des écoles, en collaboration avec l'Institut de recherche éducative de la Vallée d'Aoste – IRRE VdA, organise un cours de recyclage en langue française pour les enseignants non titulaires aux termes de la L. R. 8 mars 1993, n° 12, art. 9, alinéa 2 et 3.
Les avis publics concernant le cours susdit sont à disposition auprès des Institutions scolaires de la Région, de l'Université de la Vallée d'Aoste, de l'IRRE VdA, de la Surintendance des écoles et du Bureau de soutien à l'autonomie scolaire - 250, Rue Saint-Martin de Corléans, Aoste.
Les personnes intéressées doivent formuler la demande d'admission selon les modèles, en annexe à l'avis public, avant le 16 février 2009 à 12h00 dernier délai.
Les demandes doivent être présentées, même par fax au n° 0165 275888, au: Coordinateur de la Surintendance des écoles, Bureau de soutien à l'autonomie scolaire, 250, rue Saint-Martin de Corléans, Aoste.
Les demandes peuvent être aussi envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi.
Pour toute autre information vous pouvez téléphoner au numéro 0165 275804
ou consulter le site www.scuole.vda.it.

OBIETTIVO LAVORO NEWS: LE GUIDE D'ORIENTATION POUR LES JEUNES DE TROISIÈME MOYENNE

Avec l'occasion de la remise des Guides d'orientation destinés aux jeunes qui fréquentent les classes de troisième moyenne inférieure, Obiettivo Lavoro News présente les activités du centre d'orientation de l'Agence régionale de l'emploi et des contenus du Guide, dont les aires professionnelles et les institutions scolaires peuvent choisir les possibles parcours d'études d'école supérieure. Dans le Focus sont traitées les mesures adressées aux associations de producteurs dans le secteur agricole pour les activités d'information et de promotion. Dans les rubriques sont illustrées la recherche sur les besoins de conciliation promue par l'Administration régionale pour le personnel et la nouvelle loi sur les entrepreneurs juvéniles, récemment approuvée au Conseil régional. Les nouvelles offres publiques et privées provenant des trois centres pour l'emploi et l'offre formative approuvée sont comme toujours présentes dans le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

CHÈQUE D'ACCOMPAGNEMENT: ÉCHÉANCE DU TERME DE PRÉSENTATION DE L'AUTOCERTIFICATION

L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales rappelle à tous les citoyens qui bénéficient d'un chèque d'accompagnement que le 31 mars 2009 échoira le délais pour la présentation de la fiche d'autocertification sur la condition «sujet hospitalisé» ou «sujet non hospitalisé».
Le formulaire, qui a déjà été remis aux personnes invalides qui perçoivent la somme prévue, est aussi accessible sur le site Internet de la Région www.regione.vda.it à la section Service sociaux/handicapés et Invalides civils/Invalides civils, aveugles et sourds-muets /Formulaires de demande/Déclarations substitutives d'acte notariés (hospitalisés/non hospitalisés).
Pour toute information, les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Direction Invalides civils et services aux immigrés, 4, lieu-dit Grand Chemin à Saint-Christophe (tél.: 0165/274330).

COURS DE RECYCLAGE ADRESSÉ AUX ENSEIGNANTS

Aux termes de l'article 6 de la loi régionale n° 25 du 8 septembre 1999 portant "Dispositions d'application du troisième alinéa de l'article 8 de la loi régionale n° 52 du 3 novembre 1998 (Réglementation du déroulement de l'épreuve de français, quatrième épreuve écrite des examens d'Etat en Vallée d'Aoste)", l'Assessorat à l'éducation et à la culture – Bureau de soutien à l'autonomie scolaire de la Surintendance des écoles de la Région Autonome Vallée d'Aoste organise un cours de formation réservé aux titulaires de l'attestation de maîtrise de la langue française visée à l'article 7 de la L.R. n° 52/1998 (à savoir ayant obtenu leur baccalauréat depuis l'année scolaire 1998/1999) et titulaires d'un diplôme universitaire valable aux fins de l'enseignement (à obtenir avant le 31 juillet 2009), aux termes de la loi en vigueur.
Ce cours est organisé en vue de la dispense à titre permanent de l'épreuve de vérification de la maîtrise de la langue française prévue par la L.R. n°12/1993 pour l'accès aux emplois des différents degrés scolaires pour lesquels une maîtrise ou un diplôme universitaire sont requis (art. 2, alinéa 1, lettre b, de la loi régionale n° 25/1999).
Les avis publics concernant le cours susdit sont à disposition du public auprès des Institutions scolaires de la Région, de l'Université de la Vallée d'Aoste, de l'IRRE VdA, de la Surintendance des écoles et du Bureau de soutien à l'autonomie scolaire.
Les personnes intéressées doivent formuler la demande d'admission, selon le modèle en annexe à l'avis de concours, avant le 16 février 2009 à 12h00, dernier délai.
Les demandes doivent être présentées, même par fax au n° 0165 275888, au Bureau de soutien à l'autonomie scolaire - 250, Rue Saint-Martin de Corléans, Aoste.
Les demandes peuvent être aussi envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi.
Pour toute autre information vous pouvez téléphoner au numéro 0165 275804 ou consulter le site www.scuole.vda.it

Campagne d'adhésion 2009

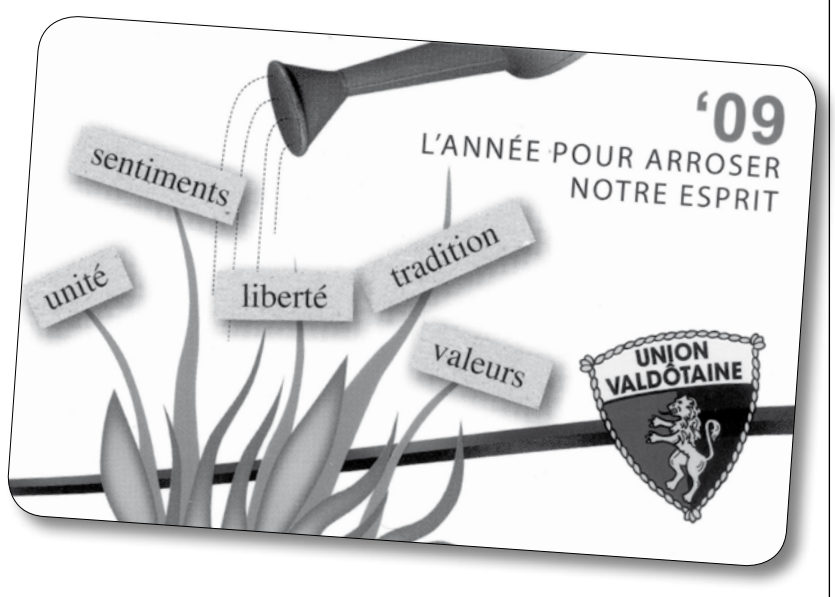

Carte d'adhésion (comprenant l'abonnement à "Le Peuple Valdôtain")	20 euros
Carte d'Or (pour ceux qui désirent soutenir le Mouvement)	60 euros
Abonnement à "Le Peuple Valdôtain" (pour les non-adhérents) VDA et Italie	25 euros
Etranger	30 euros

L'Union Valdôtaine,
avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160; e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:

Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros; Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros; Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250,00 euros; R.E.: 500,00 euros; Gualtiero NICCO: 250,00 euros; René PRADUROUX: 500,00 euros; N.N.: 250,00 euros; Robert VUILLERMIN: 100,00 euros; Alberto CAVERI: 500,00 euros; Jean-Pierre BETTONI: 1.000,00 euros.

«Étude J. PIEROPAN»

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

VIE – INCENDIES – ACCIDENTS – AUTOS – VOLS
RISQUES AGRICOLES – TRANSPORTS – RISQUES DIVERS, ETC.

Pour Vos nécessités, tenez présent que l'intérêt est réciproque si Vous vous adressez à l'Agence de

Jean et Rosette PIEROPAN
19, rue de la Porte Prétorienne
11100 AOSTE ☎ **0165 36 33 44**

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail: nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Exposition

«Gens d'hier. Reportage photographique»

L'assesseur à l'Éducation et à la Culture, Laurent Viérin, a inauguré, le vendredi 23 janvier dernier auprès de la salle d'exposition de Finaosta, à Aoste, l'exposition *«Gens d'hier. Reportage photographique».*

Conçue par Sergio Fumasoli et organisée par le Service des expositions de l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture de la Région, cette initiative propose au public de découvrir un reportage photographique consacré à la ville d'Aoste, réalisé de la fin du XIX[e] au début du XX[e] siècle par Enrico Fumasoli, bisaïeul de Sergio et grand passionné de photographie. Du 24 janvier au 8 mars 2009, différents panneaux présenteront des clichés de toutes dimensions, pris entre 1889 et 1915 par Enrico Fumasoli, qui a ainsi fixé à jamais divers moments de la vie quotidienne des gens d'Aoste, à son époque.

A côté de ces images d'hier, le visiteur trouvera celles qui ont été réalisées tout récemment par Sergio Fumasoli, aux mêmes endroits: une irrésistible invitation à la comparaison. Et tous ces portraits de personnes, saisies sur le vif au détour des rues et des places du centre historique, nous permettent de prendre conscience des changements survenus entre leur époque et la nôtre.

L'exposition est encore enrichie par une recherche sur la musique de cette même période, coordonnée par Gaetano Lo Presti: un projet musical qui consiste à récupérer et à reproposer aux visiteurs ces mélodies tirées du fonds Albino Bosonetto, grâce à la participation d'un groupe d'instrumentistes.

«*La ville d'Aoste et ses habitants* – souligne l'assesseur Laurent Viérin – *sont les protagonistes de cette exposition photographique suggestive réalisée par l'Assesorat régional de l'Éducation et de la Culture. Le public aura la chance unique de pouvoir observer la façon dont le centre historique d'Aoste s'est transformé et d'en reparcourir certains itinéraires à travers les yeux d'un photographe local d'il y a plus d'un siècle. Ce rendez-vous s'impose donc tout naturellement à l'attention du public, de par sa valeur historique et documentaire, en sus de son indéniable qualité artistique ».*

L'exposition est accompagnée d'un catalogue bilingue français-italien, publié par les éditions Musumeci, qui réunit des textes signés Joseph-César Perrin, Gaetano Lo Presti et Sergio Fumasoli.

Horaire: du mardi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30; fermé le lundi. Entrée libre.

Sixième rassemblement international des montgolfières

Le 6[ème] rassemblement international de montgolfières "Ville d'Aoste" se déroulera dans le chef-lieu valdôtain du 11 au 15 février prochain. Il s'agit d'une occasion unique pour survoler les sommets les plus élevés des Alpes.

Plus de vingt ballons aérostatiques raviveront de leurs couleurs le ciel de la Vallée d'Aoste en créant un spectacle unique en son genre. Sur la place Chanoux, il sera possible d'assister à la préparation et au décollage des aérostats.

Le soir du 13 février, une montgolfière illuminera la place Emile Chanoux après que les lumières se seront éteintes pour célébrer la journée internationale en faveur de l'économie d'énergie "M'illumino di meno".

Des vols spéciaux dédiés aux amoureux sont prévus le 14 février, le jour de la Saint Valentin avec un toast à 3.000 mètres d'altitude. Au programme aussi l'Alps Crossing Flight pour pilotes experts, qui prévoit la traversée des Alpes à une altitude de 5.000-6.000 mètres avec des températures allant de -10 à -30 degrés au gré de vents qui soufflent jusqu'à 100 km/h.

Ecole

Cours de formation adressé aux enseignants

En vue de la dispense à titre permanent de l'épreuve de vérification de la maîtrise de la langue française, pour l'accès aux emplois des différents degrés scolaires, l'Assessorat à l'Education et à la Culture de la Vallée d'Aoste organise un cours de formation.

Le cours est réservé aux titulaires de l'attestation de maîtrise de la langue française (à savoir ayant obtenu leur baccalauréat depuis l'année scolaire 1998/1999) et titulaires d'un diplôme universitaire valable aux fins de l'enseignement (à obtenir avant le 31 juillet 2009), aux termes de la loi en vigueur.

Les personnes intéressées doivent formuler la demande d'admission avant le 16 février 2009 à 12h, dernier délai. Les demandes doivent être présentées, même par fax au Bureau de soutien à l'autonomie scolaire, 250, rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste.

Les demandes peuvent être aussi envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi.

Les enseignants non titulaires pourront accéder eux aussi au cours de recyclage organisé par l'Assessorat de l'Education et de la Culture de la Vallée d'Aoste. Les avis publics concernant le cours sont à disposition auprès des Institutions scolaires de la Région, de l'Université de la Vallée d'Aoste, de l'Irre VdA, de la Surintendance des écoles et du Bureau de soutien à l'autonomie scolaire. Les personnes intéressées doivent formuler la demande d'admission selon les modèles, en annexe à l'avis public, avant le 16 février 2009 à 12h00 dernier délai.

5-8 février 2009

Le Fort de Bard et Oliviero Toscani

Du 5 au 8 février, le Fort de Bard sera le cadre de journées riches en rendez-vous avec Oliviero Toscani et La Sterpaia, Bottega dell'Arte della Comunicazione dirigées par Toscani, en préparation de la nouvelle campagne promotionnelle du Fort qui sera créée par Toscani et par son groupe de travail. Sont prévues quatre rencontres consacrées aux Valdôtains, et pas seulement, qui voudront intervenir et le staff du Fort s'intègrera avec celui de Toscani pour créer des journées de confrontation, d'échange d'idées, de créativité et de production artistique. La participation aux workshops est gratuite et à places limitées. Sont invités des architectes et ingénieurs, des artistes de tout genre expressif, designers, photographes, opérateurs de la communication, opérateurs de la mode, graphistes, journalistes, étudiants, musiciens et tout ceux qui ont une sensibilité créative et désirent l'exprimer. Rencontres et confrontations en matière de communication et de projects, pendant lesquelles les participants pourront échanger des idées, des expériences et des points de vue sur le thème de la communication moderne et sur le Fort de Bard en tant que pôle de créativité.

Pour les réservations appeler le numéro 0125 833817 ou écrire à prenotazioni@fortedibard.it.

La présence de Toscani et de La Sterpaia signifie aussi amener, pour la première fois en Vallée d'Aoste, le projet Razza Umana/Italia. Un projet de photographies et vidéos sur les différentes morphologies et conditions humaines, pour en représenter toutes les expressions, les caractéristiques physiques, somatiques, sociales et culturelles du Nouveau Paysage Italien et constituer des archives multimédiales exclusives. Certains clichés et reprises seront ensuite sélectionnés et feront partie d'un projet d'exposition, prévu en avant-première pour le Fort en 2010.

PROGRAMME

Workshop avec Oliviero Toscani
Fort de Bard - Sala Archi Candidi
Jeudi 5 février 2009
14h30-18h30

Vendredi 6 février 2009
9h30-12h30
15h30-18h30: Rencontre entre Oliviero Toscani et le président de la Région Vallée d'Aoste et président de l'Association Fort de Bard, Augusto Rollandin

Samedi 7 février 2009
20h30-23h00
Pour les réservations voir ci-dessus.

Casting Razza Umana/Italia
Fort de Bard. Place d'Armes
De jeudi 5 à dimanche 8 février: 10h-18h

Aoste - Croix de Ville
Vendredi 6 février: 10h-16h

Cogne - Place Chanoux
Samedi 7 février: 10h-16h.

La série d'initiatives se terminera le 8 février 2009, avec une grande fête pour les
Mille Jours
avec le Musée des Alpes
Fort de Bard. Place d'Armes.
Dimanche 8 février 2009 de 10h à 19h.
Pendant toute la journée, casting avec la participation de Oliviero Toscani, entretiens, hôtes, et tarte en célébration des trois ans d'ouverture au public du Fort de Bard et du Musée des Alpes.
Pendant les mêmes jours, pour fêter l'anniversaire du Musée des Alpes l'entrée sera gratuite pour les résidants en Vallée d'Aoste et réduite pour les non résidants.

N'oublions jamais

Emily Rini

Le 22 janvier dernier, j'ai eu l'honneur, avec le Président Rollandin, l'Assesseur Viérin, la Surintendante aux écoles Bongiovanni et le Conseiller Chatrian, de visiter, en qualité de membre du Bureau de la Présidence du Conseil de la Vallée, les camps de concentration d'Auschwitz et de Birkenau, accompagnée par 50 étudiants de l'Institut technique et commercial pour géomètres et de l'école d'éducation professionnelle d'Aoste.
Le projet, parrainé par la Présidence de la Région, l'Assessorat de l'Education et de la Culture et la Présidence du Conseil de la Vallée et qui s'intitule « Treno della Memoria », fait partie des initiatives organisées à l'occasion de la « Journée de la Mémoire » du 27 janvier, instituée par décret-loi dans notre pays afin de rappeler les victimes de la Shoa.
Ce fut une expérience inoubliable, extrêmement profonde.
Auschwitz est composée par de nombreuses baraques à l'intérieur desquelles se trouve un musée qui expose des pièces et des témoignages d'une extraordinaire importance pour tous. J'ai pu voir de mes propres yeux des objets qui portent en eux, au plus profond de leur existence, une triste histoire.
Le nombre de prisonniers enfermés dans ce camp a varié de 15.000 à 20.000 unités. Ici furent tués, dans une petite chambre à gaz faite à partir d'une morgue, ou moururent, à cause de conditions de vie difficiles, environ 70.000 personnes, pour la majeure partie des intellectuels polonais et prisonniers de guerre russes.
Le camp de Birkenau ou Auschwitz II fut le principal camp d'extermination du complexe concentrationnaire d'Auschwitz. Ici furent emprisonnés des centaines de milliers de déportés, dans divers sous-lager, et environ 1,1 millions de personnes trouvèrent la mort.
La visite des camps d'Auschwitz et Birkenau a certainement été une des expériences les plus fortes et indéfinissables que la vie m'a offertes jusqu'à maintenant : les descriptions que l'on peut faire de ces lieux, aussi détaillées peuvent-elles être, rendent en partie seulement la solennité et les émotions que chaque route, chaque édifice, chaque arbre transmet aux visiteurs. Ce lieu de mort, masquer par des camps de travail, ont suscité en nous tous un grand effroi, un sens d'impuissance inéluctable face auquel chacun d'entre nous tous a essayé de comprendre comment cela a pu réellement se produire. Traverser cette tristement célèbre entrée où l'on peut lire « Le travail rend libre » et entrer dans les étroites cellules du bloc 11, toucher ces parois noirchies par la fumée des fours crématoires et essayer d'imaginer comment ce silence, qui désormais envahit ces immenses espaces, laissait place aux hurlements déchirants : tout cela a envahi chaque coin de mon esprit.
L'aspect qui m'a le plus frappé fut qu'Auschwitz n'a pas seulement représenté un lieu de mort physique mais aussi, et surtout, d'une mort qui appartenait encore aux vivants : celle de l'âme. Mais la chose qui m'a le plus fait frissonner, qui m'a le plus énervée, bouleversée fut une chaussure de la dimension de celle d'une poupée mais qui n'appartenait pas à une poupée. Des enfants aussi ont été tués, des enfants assez grands pour avoir des chaussures mais pas assez grands pour manger de la nourriture solide.
Je crois que des projets qui impliquent les jeunes, les étudiants en leur offrant la possibilité de visiter ces lieux doivent absolument être reproposés et valorisés afin que le souvenir de cette tragique période historique ne s'estompe jamais pour que des tragédies semblables ne se répètent jamais. Fouler le sol de ce lieu qui fut par le passé le théâtre de la mort de nombreuses personnes, qui parlent encore à travers ce qu'elles nous ont laissé, nous donne aussi un enseignement moral qui doit valoir pour chaque homme : *le respect pour la diversité*.

Résolution lors de la prochaine séance du Conseil de la Vallée

Achat de quotes-parts Enel

La II[ème] Commission «Affaires générales» et la IV[ème] Commission « Essor économique », présidées respectivement par les Conseillers Andrea Rosset et Diego Empereur se sont réunies conjointement le lundi 2 février et ont décidé à l'unanimité d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de la Vallée, prévue les 11 et 12 février 2009, la résolution concernant l'achat par la Région Vallée d'Aoste de quotes-parts de capital de propriété de l'Enel.
« A la lumière des auditions d'aujourd'hui avec le Président de la Région et les représentants de Deval et Finaosta -expliquent les Présidents Andrea Rosset et Diego Empereur- *les Commissaires ont pu avoir un cadre exhaustif de la situation en cours. D'une part, il a été confirmé que, en vertu de l'accord de 2000 entre Enel et Région, la société Deval a été jusqu'à maintenant « affranchie » des actions de restructuration et d'unification entreprises ces années par le groupe Enel. Ensuite, Deval est l'unique société du groupe qui établit son propre budget de manière autonome, qui gère les appels d'offre, qui sélectionne le personnel in loco. Il y a donc la nécessité d'éviter que toutes ces activités aillent hors Vallée. D'autre part, il y a la question de la distribution et de la vente de l'énergie électrique, à travers la société Vallenergie, qui de fait -à partir du 1[er] janvier 2008- a créé des problèmes aux usagers avec des retards de facturation. La résolution que nous soumettrons au Conseil va exactement dans cette direction : éviter les désavantages qui dériveraient de l'achèvement d'une libéralisation du marché, qu'imposent les raisons économiques et financières, mais surtout consolider l'amélioration du service avec une présence opérative sur le territoire et la possibilité de gérer de manière plus flexible les politiques tarifaires. Nous voulons avec cette résolution affirmer la volonté politique du Conseil de la Vallée de donner une direction incisive et, nous en sommes convaincus, résolutive par rapport à l'Enel. »*

Interpellation sur l'application de la loi n°133/2008

Adapter plutôt qu'adopter les mesures de l'Etat

Au cours de la séance du Conseil de la Vallée des 28 et 29 janvier, l'Assesseur régional a l'Education et à la Culture Laurent Viérin a répondu à l'interpellation des Conseillers Donzel et Rigo « Intendimenti in merito all'applicazione, nel settore scolastico, della norma sull'assenza per malattia, prevista dalla legge n. 133/2008 », dixième point à l'ordre du jour.

Avant d'entrer dans le vif de l'interpellation, un certain nombre de précisions ont été faites :
1) conformément à l'art. 2 du D.P.R. n°861 du 31 octobre 1975, le statut juridique, le traitement et la progression de carrière du personnel de direction, ainsi que du personnel enseignant de la Vallée d'Aoste sont régis par les mêmes dispositions que celles qui encadrent le personnel de niveau équivalent des établissements et des écoles du reste de l'Italie ;
2) les mesures introduites par le décret-loi n°112 du 25 juin 2008, converti en la loi n°133 du 6 août 2008 avec quelques modifications, dont celles de l'art. 71 relatives aux absences pour maladie, s'appliquent intégralement et directement au personnel des écoles et établissements nationaux et en affectent bien évidemment le statut juridique, lequel s'applique intégralement au personnel des écoles régionales ;
3) le 1[er] alinéa de l'art. 71 indique textuellement qu'en cas d'absence pour maladie, de quelque durée que ce soit, les fonctionnaires visés au 2[e] alinéa de l'art. 1[er] du décret législatif n°165/2001 (et donc les personnels des établissements et écoles de tous ordres et degrés) perçoivent durant leurs dix premiers jours d'absence leur seul traitement de base, à l'exclusion de toute indemnité ou émolument à caractère fixe et continu, quel que soit son nom, mais également de toute autre forme de complément de traitement ; enfin le 6[e] alinéa précise qu'aucun type de contrat ou de convention collective ne saurait déroger auxdites dispositions;
4) l'indemnité régionale due au personnel des écoles maternelles et élémentaires au titre des dépassements d'horaires liés à l'enseignement du français est prévue uniquement et spécifiquement par la loi régionale n°1 du 2 février 1968, modifiée et complétée, et constitue un émolument à caractère fixe et continu ;
5) comme le rappelle le Département de la fonction publique dans la circulaire relative à l'application de l'article 71 en question, la convention collective nationale du travail en vigueur pour le secteur scolaire à laquelle il convient de se référer pour ce qui est de la qualification des rétributions, définit avec précision la structure de la rétribution du personnel enseignant et, à la lettre i) du 1[er] alinéa de l'article 77, insère dans la catégorie des compléments de traitement les indemnités prévues par des dispositions de loi spécifiques.

Ensuite, en ce qui concerne le préambule de cette interpellation, l'Assesseur Laurent Viérin a souligner que :
- les dispositions du décret-loi n°112 de 2008, converti en la loi n°133/2008 – y compris cet art. 71 qui fait tant parler – sont entrées en vigueur du fait d'une disposition ad hoc de l'art. 85, le 25 juin 2008 et qu'elles n'ont été appliquées qu'aux absences survenues après cette date : j'ai donc du mal à comprendre ce que les auteurs de cette interpellation entendent par « effet rétroactif ». Pour ce qui est de l'application de la mesure en question, le Département de la fonction publique a publié des dispositions d'application précises qui ne laissent place à aucun flou dans l'interprétation.
- la réglementation des absences et du traitement du personnel scolaire, en cas d'absence ne saurait relever directement des principes fondamentaux de l'autonomie, ni du caractère spécial de notre Statut régional, surtout dans la mesure où ledit personnel doit nécessairement – de par le D.P.R. n°861/1975 portant dispositions d'application du Statut – respecter les mesures relatives au statut juridique et économique du personnel de niveau équivalent du reste de l'Italie.

Pour en venir précisément au sujet touché par l'interpellation, il a été ajouté que l'art. 7 de la l.r. n°18 du 1[er] août 2005, lorsqu'ils se réfèrent expressément aux contrats de travail passés avec le personnel n'a aucun rapport avec la question soulevée dans la mesure où aucune disposition contractuelle ne peut déroger au 6[e] alinéa de l'art. 71 de la loi n°133/2008, plus connue sous l'appellation de « décret Brunetta ».
Le Statut spécial et ses dispositions d'application ne confèrent à la Région aucun pouvoir législatif quant au statut juridique et économique du personnel scolaire, cette matière étant bien au contraire réservée à l'État (au sens de l'art. 2 du D.P.R. n°861/1975, relatif à l'application dudit Statut). Ce qui signifie qu'en l'état actuel des choses, nous ne disposons pas des bases juridiques nécessaires pour intervenir dans ce domaine et que toute démarche en ce sens serait clairement dénuée de légitimité.
Pour conclure l'Assesseur a affirmé avoir indiqué à plusieurs reprises que l'Administration, et plus précisément l'Assessorat, avait l'intention de mettre fin à cette incongruité – d'autant que les limites de ce DPR vieux de trente ans se font chaque jour plus évidentes – et qu'il était particulièrement heureux de voir que les auteurs de l'interpellation le reconnaissent. L'Assessorat a déjà commencé à travailler en ce sens, afin **d'adapter** – et non pas seulement **d'adopter**, comme ces dispositions d'application nous y obligent – les mesures prises par le Gouvernement. Cette évolution n'est possible que pour le personnel régional et pour le personnel relevant du statut unique de la fonction publique, puisque le DPR n°861 bloque toute intervention dans le secteur du personnel scolaire.
En fait, la loi 133 ne fait que nous démontrer encore une fois qu'il est indispensable que la Vallée d'Aoste parvienne à régionaliser son système scolaire. Et les résistances sur ce point, qui sont désormais davantage idéologiques que ne sont certes pas le fait de l'Administration, mais bien d'autres sujets représentatifs de cette catégorie professionnelle.

Foire 2009, une édition qui a satisfait tout le monde

«La Foire de Saint-Ours de cette année *a fait enregistré un nombre absolument important en termes de présence de visiteurs. Mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont collaboré à l'organisation, aux artisans qui ont été les véritables protagonistes d'une Foire qui a été, aux yeux de tout le monde, sans précédents»*: voici les premières impressions de l'assesseur régional aux Activités productives Ennio Pastoret, en attendant les données officielles à propos de la grande participation du public, les 30 et 31 janvier dernier, pour la kermesse de l'artisanat de tradition d'Aoste.

«Le public a su récompenser encore une fois – a ajouté Pastoret – *le grand véhicule publicitaire représenté par l'artisanat de tradition. Pour recevoir tous les visiteurs nous avons dû prédisposer d'autres parkings aux portes d'Aoste, parce*

que ceux qui avaient été prévus n'étaient pas suffisants. La Foire de Saint-Ours est la fête de l'artisanat de tradition et la satisfaction des artisans est le point fondamental: en raison des présences, je crois qu'ils peuvent l'être».

Les autorités régionales (parmi lesquelles les présidents de la Région, Augusto Rollandin et du Conseil, Alberto Cerise, l'assesseur régional aux Activités productives, Ennio Pastoret et le syndic d'Aoste, Guido Grimod) avec le sous-secrétaire des Affaires Intérieurs Michelino Davico ont participé au cortège officiel qui a inauguré la Foire le vendredi 30 janvier dernier. Après, la bénédiction de l'évêque d'Aoste, Monsigneur Giuseppe Anfossi qui a souligné les valeurs qui sont à la base de ce rendez-vous traditionnel, parmi lesquels *«la dignité de l'art et du travail»* et *«la fraternité et la joie transmises à travers l'accueil des visiteurs»*.

Si la Foire de Saint-Ours est un rite de la tradition valdôtaine, FoireCulture, organisée dans le domaine de la manifestation millénaire, s'affirme comme un événement capable de catalyser un public toujours plus vaste. L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Vierin, à propos des données qui parlent de 12 000 présences, s'est dit *« impressionné très positivement par la présence du public dans les sites culturels».*

«Les résultats significatifs atteints par FoireCulture – a déclaré l'Assesseur Viérin – *témoignent de l'intérêt des résidents et des touristes pour les projets de valorisation entrepris par l'Assessorat et visés à la jouissance du patrimoine historique et artistique valdôtain. Le tourisme culturel représente une importante possibilité de développement pour notre Région et seuleument en ouvrant au public et en rendant pleinement accessibles les biens culturels, particulièrement dans ces moments de grand passage de public, le secteur économique peut être effectivement relancé».*

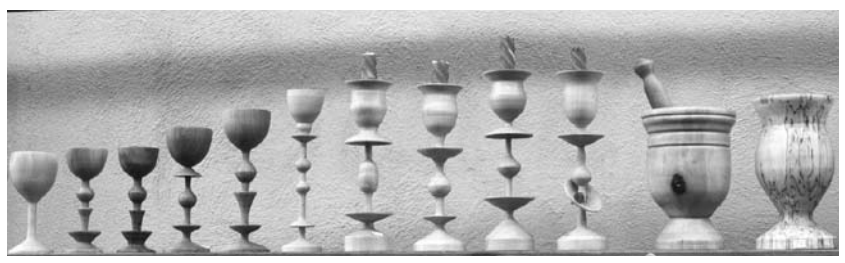

Les prix de la Foire de Saint-Ours

L'assesseur aux Activités productives, Ennio Pastoret, communique les nominatifs les artisans signalés par les jurys, à l'occasion de la 1009e Foire de Saint-Ours.

– Le Prix Amédée Berthod à l'exposant le plus prometteur n'ayant pas encore fêté ses 25 ans au cours de 2008, a été assigné sur l'indication de la commission technique de l'IVAT, à **Florian Barmasse** - Valtournenche, né le 3 février 1991 (banc n° 144 rue Saint Anselme)

– Le Prix Robert Berton au plus ancien exposant non primé dans les dernières 5 années, a été assigné à **Luciano Trocello** – Aoste, né le 21 juin 1923 (banc n° 745 rue Croix de Ville)

– Le Prix Pierre Vietti, attribué par le Comité des Traditions Valdôtaines à l'artisan qui s'est distingué davantage dans l'étude et la recherche historique, a été décerné, parmi les exposants qui ont adhéré, à Monsieur **Ezio Dejanaz** – Châtillon (banc n° 422 de rue De Tillier) avec la motivation suivante: *« La statue de saint Ours présentée respecte la tradition valdôtaine de la sculpture en bois ; la recherche qui accompagne la pièce est complète et exhaustive et très intéressante du point de vue historique. La technique et la qualité de l'exécution sont très bonnes* ».

Le Comité signale aussi: une pièce « serviette en chanvre », présentée par la Coopérative Lou Dzeut, qui respecte l'une des traditions les plus anciennes de la Vallée d'Aoste ; les œuvres de Lea Bérard et de Giuseppino Chamonin, très traditionnelles et très bien exécutées.

– Un Prix pour avoir préservé les techniques artisanales traditionnelles dans la fabrication d'outils agricoles à remettre en valeur aujourd'hui, a été assigné par l'Assessorat à l'Agriculture et aux Ressources naturelles à **Olivo Ballia-na** – Roisan (banc n° 213 de rue Portes Prétoriennes) ;

– L'Association Amis de Don Garino a en outre signalé avoir attribué le prix à **Giovanni Thoux** - Verrès (banc n° 112 de rue Saint-Anselme) pour la sculpture représentant saint Antoine, avec la motivation suivante : « *L'œuvre a été choisie car elle incarne la vieille tradition de la sculpture valdôtaine, avec un sujet très aimé par les agriculteurs valdôtains : saint Antoine, protecteur des animaux. Le saint ermite est représenté correctement avec ses particularités identificatives, avec un drapé qui résulte léger nonobstant le matériau en bois, avec un visage qui exprime intériorité et sérénité* ».

Une mention particulière a été attribuée à la croix processionnelle entièrement entaillée de **Mauro Masoaro** (Issogne) et à la sculpture représentant saint Pierre de **Ferruccio Ostinelli** (Aoste).

FoireCulture en chiffres

Cette 1009ème édition a donc été appréciée non seulement pour le travail des artistes avec leurs pièces toujours plus soignées mais aussi par l'espace dédié aux activités culturelles, grâce surtout à l'initiative *FoireCulture*, proposée par l'Assessorat de l'Education et de la Culture et qui avait comme but de promouvoir et valoriser le patrimoine culturel valdôtain, en particulier celui de l'archéologie. L'initiative *FoireCulture* a enregistré plus de 12 mille présences durant les deux jours de la foire ainsi réparties:

- 2.000 entrées au chantier événement place Jean XXIII;
- 100 spectateurs ont pu assister au concert de Gilbert Impérial et du Quatuor vocal «Garcia Lorca» qui s'est tenu à l'intérieur des fouilles archéologiques;
- 1.745 les participants aux activités pour adultes et enfants organisées auprés du MAR-Musée Archéologique Régional ;
- 2.246 personnes ont visité le Cryptoportique ;
- 5.089 les visiteurs des expositions préparées par l'Assessorat.

À ces données, il faut ajouter les 560 personnes qui ont assisté aux concerts Les Cuivres en Saint-Ours et Chantons Domaine, qui se sont tenus respectivement le 28 et 29 janvier à Saint-Ours.

Fin 2008 et début 2009 sous le signe du fédéralisme

François Stévenin

Au mois de décembre dernier, à Rome, dans une des salles du Parlement italien dédiée à Bruno Salvadori, mon livre *Bruno Salvadori – Un federalista per l'Europa dei Popoli* a été présenté à la presse et aux Parlementaires italiens.
Introduits par la journaliste Paola Severini, M. Roberto Cota, Président du Groupe de la Lega Nord et moi-même avons pris la parole. Un court-métrage, avec des morceaux choisis de la RAI d'Aoste sur la vie de Bruno, a été projeté, suivi par une table ronde avec le professeur Charles Ricq de Genève qui a illustré le fédéralisme suisse et M. Argemi Aureli, catalan, qui a disserté sur le système des autonomies en Espagne. Enfin, a pris la parole le ministre Umberto Bossi qui, entre

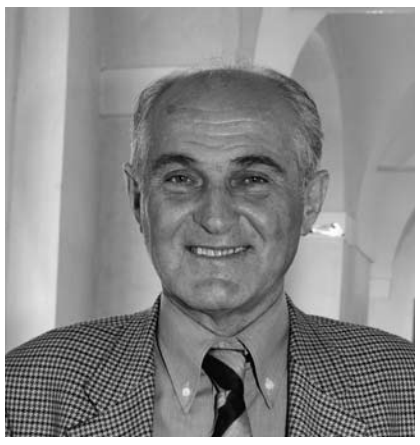

autres, a dit franchement et indiscutablement que, sans Bruno Salvadori, la Lega n'aurait pas vu le jour. Il a tout de même reproché aux Valdôtains, et tout précisément à l'Union Valdôtaine, de lui avoir tourné le dos après la mort de Bruno.
D'après Bossi, la Lega a réalisé le projet de Salvadori c'est-à-dire créer une fédération des Peuples du Nord : Lombards, Vénitiens et Piémontais. Et les Frioulans, les Slovènes, les Trentins, les Sud Tyroliens, les Valdôtains, les Franco-provençaux du Piémont et les Occitans ?
Il ne faut pas oublier qu'en 1979 l'aventure de Salvadori, pour les 1ères élections européennes, a vu la présence de tous ces peuples dans la liste de l'U.V., exception faite pour les Sud Tyroliens. Bien sûr, dans un projet réunissant tous les fédéralistes, les autonomistes et les régionalistes et toutes les minorités de l'Etat italien. Un projet sans égal : un défi au centralisme de l'Etat et aux partis nationaux qui avaient approuvé une loi électorale qui partageait l'Italie en 5 maxi-circonscriptions et qui, dans les faits, empêchait aux Valdôtains et aux autres peuples minoritaires d'élire un représentant au Parlement Européen. La liste frisa le succès : pour quelques centaines de voix Bruno Salvadori ne fut pas élu mais en réalité le succès fut plus important : l'Italie fut forcée à réfléchir sur le fédéralisme ; c'est alors que la Lega Lombarda, qui à l'époque n'existait pas, vit le jour. C'est alors que Bossi rencontra Bruno et en devint ami.
Malheureusement, après 30 ans, en 2009 nous voterons encore avec la même loi électorale.
Malheureusement, encore une fois, il n'y aura pas de Valdôtain au Parlement Européen et si par hasard il y en avait un, il ne serait l'expression ni du peuple Valdôtain ni de la Région Vallée d'Aoste.
Toujours au mois de décembre, à Cles dans le Trentin, à l'occasion d'une grande fête du Parti Autonomiste du « Trentino Tirolese », introduit par l'Assesseur Franco Panizza, j'ai présenté mon livre « Bruno Salvadori, un federalista per l'Europa dei Popoli ». Une réflexion sur le fédéralisme a suivi avec la participation de Walter Kaswalder, Président du PATT, l'Obman de la S.V.P., Elmar

Pichler Rolle, et Lorenzo Dellai, Président de la Province autonome de Trento.
Au cours des différentes interventions, la déclaration de Desenzano de 1947 a été rappelée, dans laquelle les Valdôtains, les Trentins et les Sud Tiroliens revendiquaient leur droit à l'Autonomie et prônaient le fédéralisme. Tous ceux qui ont pris la parole ont réaffirmé les droits à l'autonomie de leurs régions respectives, exprimé une grande préoccupation car nos droits ne sont pas acquis pour toujours et il faut donc veiller et œuvrer pour les défendre en relaçant des moments de collaboration de synergie et de solidarité.

Le Fédéralisme au Parlement
La Commission du Parlement italien pour les « Questions régionales » a exprimé son avis favorable à la discussion sur le projet de loi sur le Fédéralisme fiscal et le Sénat a approuvé cette loi le 23 janvier dernier avec le vote de notre Sénateur Antonio Fosson.

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!
tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura
e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione senza opere murarie beneficiando del contributo regionale per il contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Gidea

MUSUMECI S.P.A.

SUITES DE LA PAGE 1

Elections Européennes

rêt de leur communauté là où l'on décide. Pourquoi pas nous aussi? C'est notre droit, c'est le droit de cette petite communauté qui est très souvent aussi, pour beaucoup de parlements et de régions d'Europe, un exemple efficace auquel faire référence et vers lequel regarder. Nous devrons mettre ensemble toutes nos meilleures forces et nos meilleures énergies pour ne pas arriver partagés et divisés à ce rendez-vous. Nous avons le devoir de penser à cette communauté avant qu'aux intérêts exclusifs des mouvements et partis, pour essayer, même si cela peut paraître une mission impossible, d'avoir à nouveau notre voix en Europe.

Ego Perron

Fédéralisme fiscal: pour une administration efficace et économe aussi

fonds importants pour le Sud, le Pil de l'Italie du Sud a augmenté, de 1996 à 2005, de 0,8% seulement. Par conséquent, les ressources n'ont pas été employées à bon escient et n'ont pas été utilisées convenablement.
Ça n'est donc pas une mesure contre le Sud mais plutôt contre ceux qui n'administrent pas correctement: parce que comme l'a souligné le ministre Calderoli les bons administrateurs existent au sud comme au nord, tout comme les mauvais.
Les états du nord de l'Europe qui appliquent déjà le fédéralisme fiscal ont une administration allégée et efficace et plus économe.
En raison de toutes ces observations, du point de vue seulement fonctionnel et économique, un changement était nécessaire !
Pour les autonomies spéciales qui ont déjà un certain fédéralisme fiscal, l'article 24 sanctionne que rien ne sera entrepris sans le respect des Statuts respectifs: même pour nous il y a, certes, l'obligation de mieux administrer, d'utiliser de manière valable les ressources qui nous sont accordées et qui n'augmenteront sûrement pas ces prochaines années.
On ne peut certainement pas dire que l'unique but du fédéralisme fiscal est de se concentrer sur son propre nombril: les articles de la loi sur le fonds de péréquation et sur le pacte de convergence, inscrits dans la loi nous obligent également à regarder le nombril des plus pauvres.
La solidarité et l'équité des traitements ne préoccupent pas seulement les autres.
Puis, un peu d'optimisme et de confiance envers les changements sont nécessaires: à ce sujet, je serai un éternel sentimental – dans ce cas précis, envers la Lega Nord – mais peut-être que la position d'universel pessimisme et de jugement toujours négatif sans arguments, entraîne à une passivité et à un manque d'engagement dangereux, qui ne sont utiles ni à la Vallée d'Aoste, ni à l'Italie.
Aux raisons économiques d'approuver la réforme fédérale, surtout pour nous Valdôtains, s'ajoutent les raisons culturelles et historiques: l'attention adressée à la personne, à la particularité, à la réalité de ceux qui vivent en montagne mais qui connaissent depuis toujours la valeur de la solidarité.
Les textes qui existent sur les raisons de notre autonomie sont principalement fondées dans les livres de Salvadori, Joseph-César Perrin, Stévenin et Miozzi.
Le grand défi continue: serons-nous capables, nous Italiens, mais aussi, nous Valdôtains, d'avoir une plus grande responsabilité à travers l'obligation morale de donner une plus grande efficacité à notre système administratif, en économisant les ressources dans une période conjoncturelle au cours de laquelle, pour d'autres raisons, celles-ci diminuent?
Ou bien est-ce que nous remplacerons l'étatisme par un régionalisme qui étouffe les autres institutions locales?
L'enjeu vient à peine de commencer car la loi-cadre prévoit beaucoup de décrets (qui pour les autonomies spéciales devront être édictés en accord) mais la sensation est d'avoir entrepris une nouvelle route qui sera, pour nous Valdôtains, certainement plus convenable.

Antonio Fosson

Sections d'Introd et Rhêmes-Notre-Dame

Trophée Union Valdôtaine

Compétition de Slalom Géant

Samedi 14 Février 2009 - Rhêmes-Notre-Dame

Réservé à tous les inscrits et sympathisants

PROGRAMME

Vendredi 13 février 2009
20h00 - Tirage au sort à l'Hôtel Boule de Neige

Samedi 14 février 2009
8h30 - Remise des dossards à l'Hôtel Boule de Neige
10h00 - Départ de la course
13h00 - Déjeuner à l'Hôtel Granta Parey
15h00 - Remise des prix

CATEGORIES
Juniors - *jusqu'en 1994*
Seniors femmes - *1974-1993*
Dames - *1973 et années précédentes*
Juniors - *jusqu'en 1994*
Seniors hommes - *1974-1993*
Amateurs hommes - *1973-1967*
Vétérans hommes - *1966-1955*
Pionniers hommes - *1954 et années précédentes*
Moniteurs de ski et classés FISI hommes et femmes - *inférieur à 100 points - Surf*

REGLEMENT

1. Chaque section pourra inscrire un nombre illimité de participants.
2. Le trophée sera assigné d'après la somme des deux meilleurs points remportés par les inscrits à la même section.
3. Inscriptions: 5 euros.

Les inscriptions: au siège central (tél.: 0165-235181) ou au siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125-1969000).
Terme maximum, le vendredi précédant la compétition à 12h.
Prière de communiquer aux sièges les adhésions au déjeuner à l'Hôtel Granta Parey dernier délai mercredi 11 février.
Le prix est de 30 euros.

REMISE DES PRIX
Le trophée sera assigné comme indiqué au point n° 2 du Règlement.
Des prix individuels pour le 1er, le 2ème et le 3ème concurrent classé dans chaque catégorie.

La Section de Perloz

Croyant que les jeunes peuvent être intéressés par la politique régionale, organise et vous invite à une soirée intitulée:

LES JEUNES POUR LES JEUNES

Dans la Salle Polyvalente du Chef-Lieu de Perloz (route de Notre-Dame de la Garde)

Les jeunes qui participeront à la rencontre sont:

Laurent VIERIN - *Assesseur à l'Éducation*
Emily RINI - *Secrétaire du Conseil Régional*
Hélène IMPERIAL - *Conseillère Régionale*
Rémy HERREN - *Animateur de la Jeunesse Valdôtaine*

Sujet de la rencontre:
POURQUOI CHOISIR LE RÉGIONALISME
Vendredi 6 février 2009, à 21h

Après la conférence, un débat sera ouvert et les conférenciers répondront aux questions présentées par le public.

La rencontre est ouverte à tous, même aux moins jeunes

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Nus

a la joie d'annoncer la naissance de

Charlotte OTTOLENGHI
de Laura,
membre de notre section.

La communauté unioniste de Nus présente ses plus vives félicitations à la maman et ses vœux de bonheur et de prospérité à la petite Charlotte.

FÉLICITATIONS

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

exprime ses plus vives félicitations à

Monsieur Jean-Luc PORTÉ

qui a tout récemment obtenu sa maîtrise en Architecture, avec mention 110/110 et les félicitations du Jury ainsi que la publication de son mémoire sur le site Internet http://www.architesi.polito.it/

NOUVEAUX COMITÉS DE DIRECTION

GIGNOD

Présidents honoraires:
Renzo Coquillard,
Félicien Margueret
(resp. du drapeau);
Président: Germain Vuillermoz;
Vice-président: Marco Borre;
Secrétaire: Maurice Munier;
Membres: Valter Margueret,
Piero Vuillerminaz,
Claudio Brédy, Romildo Ceria;
Jeunesse Valdôtaine:
Simon Salto;
Membre de droit: Ennio Pastoret.

COURMAYEUR

Président honoraire:
Laurent Revel;
Président: Chantal Lavy;
Vice-Président: Robert Perrin;
Secrétaire: Stefano Aggravi;
Membres: Louis Lanier,
Luca Signore,
Vanda Jacquemod,
Alessio Zerga,
Giorgio Gialdrone,
Erika Rey (JV) ;
Membres de droit:
Ferruccio Truchet,
Andrea Vecchi,
Federica Cortese,
Stefano Campese,
Flavio Guichardaz.

CHAMBAVE

Président: Paolo Crétier;
Vice-président:
Fedele Vuillermoz;
Secrétaire: Anna Verthuy;
Membres: Emerico Lucat
(resp. drapeau),
Eralda Bancod,
Luca Franceschini, David Mus,
Laurent Blanc, René Bancod ;
Membres de droit:
Stefano Carletto,
Giuseppe Franceschini.

Fête de la section d'Arnad

SAMEDI 7 FEVRIER 2009
restaurant «TRATTORIA DES AMIS»

19h: Apéro à l'Old Valley Pub
20h: Dîner

Le prix est de 25 euros.

A l'occasion de la Journée de la Mémoire, le mardi 27 janvier dernier

Une médaille à l'honneur pour sept déportés valdôtains

François Domaine

«Les Journées de la Mémoire doivent nous apprendre à nous souvenir. *L'histoire et les erreurs que les hommes ont commis pendant les siècles, peuvent s'éviter dans le futur. La déportation des juifs et des prisonniers politiques pendant la seconde guerre mondiale est l'un des chapitres les plus horribles de l'histoire de l'Humanité. Les Journées de la Mémoire nous le rappelle, et doivent le rappeler surtout à ceux qui, après plus de soixante ans, nient ces faits». C'est* avec ces paroles que, mardi 27 janvier dernier, le président du Gouvernement Augusto Rollandin, en tant que préfet de la Région Autonome du Val d'Aoste, a ouvert la cérémonie de la remise des médailles à l'honneur à sept valdôtains qui ont vécu en première personne le drame de la déportation. *«Depuis cette année, par une initiative de la Présidence de la République, le 27 janvier en toutes les villes d'Italie, on rappellera ceux qui dans les années quarante ont lutté et même payé de leur vie pour nous donner notre libérté. Bien sûr, il y a eu des polémiques à ce propos: les 208 personnes (en Italie) qui reçoivent les médailles aujourd'hui ont été signalées par un comité historique et scientifique».* La remise des médailles a ainsi conclu le cycle d'événements concernant les "Journées de la Mémoire" qui, quelques jours auparavant, avait amené le président Rollandin, l'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, les conseillers Rini et Chatrian en visite au camps de concentration de Auschwitz et Birkenau avec quatre classes de l'Institut pour Géomètres et de l'Isip de Aoste.

Les sept valdôtains qui ont reçu les médailles

- Leone Chenal, né le 14 août 1917 à Sarre, capturé a Salonicco en Grèce le 8 septembre 1943 et déporté à Wietzendorf et Rottenburg avant de revenir à la maison le 27 juillet 1945. Le prix de Leone Chenal, décédé, a été retiré par son fils Anselmo.
- Agostino Fea, présent à la céremonie, est né le 8 octobre 1925 à Asti. Etudiant pendant la deuxième guerre mondiale, il a été arrêté par les fascistes en 1944 comme "suspect maquisard" et envoyé dans le camp de détention de Gelsenkirchen. Il revient à la maison le 23 ou le 25 août 1945.
- Pietro Gressani, né le 25 octobre 1922 à Lauco, était chasseur alpin ; capturé par les allemands le 10 octobre 1943 à Bozen, il a été enfermé dans le camp de concentration de Belgrade jusqu'au 20 août 1945. Le prix a été retiré par sa femme, veuve Ersilia Guizzetti.
- Carlo Guaramonti, présent à la cérémonie, est né le 20 avril 1923 à Sarego. Capturé à Fiume le 16 septembre 1943, il a été ensuite déporté à Dortmund où il a été délivré par les soldats américains au mois d'août 1945.
- Cirillo Rit, présent à la céremonie, est né le 4 novembre 1923 à Quart. Soldat du Bataillon Aoste, il a été capturé a Danilograd (Montenegro) et déporté en Allemagne le 20 octobre 1943. Il a fait son retour à la maison le 25 août 1945.
- Luigi Sammaritani, né le 2 août 1920 à Carema, faisait partie lui aussi du Bataillon Aoste comme Cirillo Rit. Déporté en Allemagne le 28 octobre 1943, M. Sammaritani est revenu à la maison le premier juillet 1945. Le prix de Luigi Sammaritani a été retiré par sa femme Lilliana Bastianetto.
- Severino Vernetto, né le 7 juillet 1922 à Villa Castelnuovo, a été capturé à Danilograd le 10 octobre 1943 et déporté à Meppen. Il revient à la maison le premier juillet 1945. Pour M. Vernetto, décédé, le prix a été retiré par sa femme Matilde Tagliaro.

Collectivités locales

Assemblée nationale de la Federbim

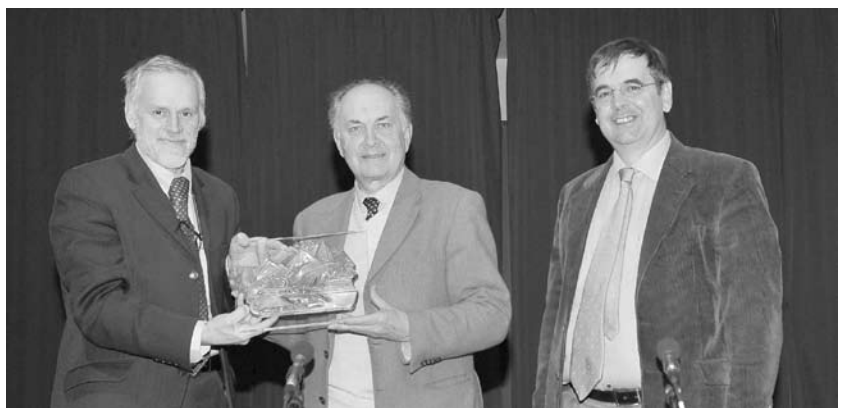

La nécessité urgente de relancer les politiques sur la montagne, de la part de toutes les institutions, pour sauvegarder un patrimoine d'histoire, une culture et des activités productives qui risquent de disparaître, a été le point fondamental du document final approuvé à l'occasion de l'Assemblée nationale de la Federbim, à savoir l'association qui représente, au niveau national, les bassins imbrifères de montagne de toute l'Italie, qui s'est réunie à Aoste la semaine dernière.
« Depuis trop d'années, il n'y a plus au Parlement italien des projets de loi sur la montagne», a déclaré le président de l'Assemblée, Jean Barocco, qui a également sollicité la Federbim *« à devenir partie active dans le débat politique national pour faire sentir les véritables exigences des populations de montagne »*.
De plus, l'assemblée a été l'occasion pour présenter les rapports du Président de l'Assemblée Jean Barocco et du Président de la Federbim Edoardo Mensi, et pour approuver le budget 2009.
Les délégués présents, en représentation des bassins imbrifères de montagne, ont examiné les problématiques connexes à l'activité du Bim par rapport aux dispositions de la Loi de Finances et ont analysé la situation des politiques en faveur des zones de montagne.
Le Président de la Région Augusto Rollandin et l'Assesseur aux Ouvrages publics Marco Viérin, les parlementaires de la Vallée d'Aoste, Antonio Fosson et Roberto Nicco, le Président de UNCEM Enrico Borghi, ainsi que les représentants des collectivités locales, le Président du Celva Elso Gérandin et le Syndic de la ville d'Aoste Guido Grimod ont également contribué au débat.
Enfin, au cours de l'assemblée il y a eu aussi la présentation du premier «Atlas Thématique des Eaux d'Italie», une initiative éditoriale coordonnée et financée par la Federbim, en la présence de la coordinatrice du projet Maria Gemma Grillotti Di Giacomo, et les éditeurs de la partie consacrée à la Vallée d'Aoste, à savoir les professeurs Augusta Cerutti, Mario Fumagalli et Dino Gavinelli.
Le volume est une source d'informations et de documentation concernant la pluralité d'usage et d'acteurs intéressés par la ressource de l'eau dans notre pays.

LE CALEPIN par Lucien Caveri — www.lucianocaveri.com

A Noël – et j'ai beaucoup apprécié l'originalité de cette idée – on m'a offert les journaux du 25 décembre 1958, jour de ma naissance. J'ai reçu *Il Corriere della Sera*, *Le Monde*, *Le Figaro* et *Times* (du 24 décembre). *Il Corriere* parle avant tout du passage imminent du vieux au nouveau franc (remplacé maintenant par l'Euro), mais en évidence – en plus de l'éditorial sur sa vision universelle- on trouve la Messe de Minuit célébrée par Jean XXIII (le "Papa buono" qui est devenu le nouveau Pontife deux mois auparavant, après Pio XII) et la nouvelle de Preti, Ministre des Finances social démocratique, qui n'est plus démissionnaire (il vient de mourir, à 95 ans!)
Le Monde a pour titre principal "*La réforme monétaire*" et l'éditorial est consacré à la paix au beau milieu de la Guerre froide (un classique dans les années Cinquante). Autres titres: *Le nouveau Gouvernement au Maroc*, *Nouvelle organisation judiciaire en France*, accompagnés de deux éditoriaux qui reprennent ces arguments.
Le Figaro annonce la nuit de Noël à Notre Dame, la fusée américaine lancée à Cape Canaveral (j'imagine pour faire peur aux russes!), la prévisions de moins de morts sur la route en 1959. Photo au centre de la page : une famille islandaise qui décore le sapin de Noël. Dans le *Times* de Londres on trouve une première page faite d'annonces économiques de différents genres ; curieuse la déclaration faite dans "*Imperial and Foreign news*" où l'on explique le choix de l'Iraq d'abandonner l'aire de la livre sterling et l'accord entre Euratom et Etats Unis. On cite, un lien avec la saison, la fermeture de quelques aéroports à cause du brouillard (quand on avait du brouillard…). On mentionne enfin la performance cinématographique de Spencer Tracy.
D'autres nouvelles parues pendant l'année permettent de comprendre quel air on respirait à l'époque. Le Traité de Rome entre en vigueur et on assiste à la naissance du Marché commun européen, qui représente les racines de l'Union Européenne telle qu'on la connaît. En Italie, après un grand succès de la Démocratie chrétienne, le premier Gouvernement Fanfani voit le jour, suivi tout de suite après par le second! En 1958 la loi Merlin entre en vigueur, les maisons closes sont fermées, ce qui marque le destin de générations entières et donne lieu aux récits mythiques des générations précédentes.
Le Général De Gaulle revient à la politique et il impose la naissance de la V^e^ République française, qui est toujours en vigueur. A rappeler l'exécution tragique d'Imre Nagy qui se trouvait à la tête du gouvernement hongrois lors de la révolte de 1956 écrasée par les Soviétiques. Et encore le sous-marin américain Nautilus qui réussit le passage du pôle Nord en plongée, sous la calotte glaciaire. L'écrivain soviétique, Boris Pasternak, est contraint de renoncer au prix Nobel de littérature qui vient de lui être décerné pour *Le Docteur Jivago*. En Italie on publie le grand roman *Il Gattopardo* de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, après la mort de l'auteur. En fin d'année, ce qui marque encore l'histoire de nos jours, Fidel Castro et ses guérilleros achèvent de prendre le contrôle de Cuba en faisant le siège de Santiago où le dictateur Batista se prépare à prendre la fuite.
La curiosité m'a ensuite poussé à rechercher mes conscrits, les nés en 1958. Je découvre dans ce groupe Silvio Scaglia, le célèbre entrepreneur de la new economy, les créateurs de mode Cesare Paciotti et Domenico Dolce, l'actrice théâtrale Monica Guerritore.
De même le terroriste turc Mehmet Ali Ağca et le terroriste noir italien Valerio "Giusva" Fioravanti, nés la même année que Alessandro Baricco. Si on organisait un spectacle entre nous, nos présentateurs pourraient être Fabrizio Frizzi et Stefano Masciarelli, mais le comique Alessandro Bergonzoni et la chanteuse Kate Bush participeraient aussi à la soirée. Je ne serais pas le seul homme politique, puisque en 1958 sont nés également l'ancien Président de la Sicile Salvatore Cuffaro et le Maire de Rome Gianni Alemanno, ainsi que son adversaire le Président du Latium Piero Marrazzo et le Président des Pouilles Nichi Vendola.
Je cite l'écrivain et réalisateur français Michel Houellebecq, le journaliste, directeur de Panorama, Maurizio Belpietro et la journaliste de "Chi l'ha visto" Federica Sciarelli.
Je voudrais rappeler le charme de la belle Sharon Stone, actrice et productrice cinématographique, ses collègues Serena Grandi et Pamela Prati, Lory del Santo, toujours jeune,ainsi que les actrices américaines Michelle Pfeiffer et Jamie Lee Curtis. Je signale- pour les yeux des dames – Albert II de Monaco et l'acteur américain Alec Baldwin.
Dans le groupe des sportifs, le footballeurs Beppe Baresi et Giuseppe Dossena, le skieur autrichien Leonhard Stock, le canotier italien Giuseppe di Capua, les grands coureurs de rallye Miki Biasiol et Didier Auriol.
Incroyables mais Prince et Simon Le Bon aussi ont déjà cinquante ans. J'inviterai la chanteuse américaine Madonna à la prochaine réunion des conscrits… Vive 1958!